

étrange femme qui imposa son charme pendant vingt années, et qui, demain, comme hier, n'aurait pas de rivale, si elle avait raison de cette crise, et si elle en sortait, assaigie, calmée, sans autre souci désormais que le souci de l'art, plus désireuse de renommée artistique que d'inutilité et vaine originalité, et prête pour le premier rang qui lui appartient et qu'elle n'a pas, parce qu'elle n'a jamais eu la volonté de le saisir.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA SITUATION DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE L'ARRONDISSEMENT DE VERVIERS PENDANT L'ANNÉE 1883. — Nous avons publié dans notre numéro du 22 octobre la première partie de ce rapport. En voici la suite :

Quoi qu'il en soit, nous avons insisté surtout pour continuer à jour le traitement de la nation la plus favorisée et nous ne doutons pas que cela nous soit accordé.

Au cours de l'été, nous avons reçu la visite d'un groupe nombreux d'industriels anglais, appartenant à la Société des ingénieurs de Londres.

Nous avons fait à ces messieurs une réception cordiale et sympathique et nous espérons qu'elle aura pour résultat d'ouvrir les portes des usines anglaises à ceux de nos concitoyens désireux d'aller en Angleterre étudier les progrès qui s'y réalisent chaque jour dans les diverses branches du travail.

Nous devons mentionner aussi la visite de M. Van Scherppezel-Thim, consul général de Belgique à Moscou.

Cet intelligent fonctionnaire nous a donné d'intéressants renseignements sur le commerce de son ressort consulaire et s'est mis à la disposition de nos négociants pour tous les cas où son intervention pourrait leur être utile.

C'est un excellent exemple qui devrait trouver beaucoup d'imitateurs.

En parlant de consuls, nous en arrivons à dire un mot du corps consulaire dont nous poursuivons la constitution à Verviers. Malgré nos efforts, nous n'avons pu réussir encore à obtenir des agences d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie et de Russie. Ce sont cependant des nations dont l'organisation extérieure permettrait de créer de nouveaux sièges à l'étranger sans aucun inconvénient, et, en nos relations commerciales, nous justifions certainement ces mesures, mais nous nous heurtons contre des obstacles de natures diverses qui paralysent nos démarches.

Nous persévérons néanmoins et nous ne désespérons pas d'aboutir dans un avenir plus ou moins rapproché.

Le projet de créer à Verviers une école supérieure pour les textiles, vient de faire un grand pas.

L'accord s'est établi sur ce point entre le collège échevinal de Verviers et le comité promoteur de l'école prédict.

D'actives démarches sont faites auprès du gouvernement pour obtenir sa part d'intervention, et nous avons tout lieu d'entrevoir la réalisation du projet dans un avenir rapproché.

18. — Laines. — L'exercice 1883 s'est passé avec calme, sans incidents, aucun incident saillant, pour notre commerce de laines.

Le nombre de nos négociants n'a pas augmenté et nous devons constater que le mouvement de nos affaires ne s'est pas développé.

Nous voyons se généraliser de plus en plus la tendance de l'industrie à supprimer les intermédiaires. Les fabricants et les filateurs, tant de notre place que de l'étranger, qui formaient la clientèle de nos marchands de laine, s'en vont pour le plupart s'approvisionner à Anvers ou remettent leurs ordres d'achat directement à la Plata.

C'est là aussi qu'il faut trouver les raisons du déplacement en faveur de Dunquerque d'une forte partie des importations de la Plata.

De plus — et nous ne pouvons nous faire aucune illusion sur ce point — une partie de notre commerce s'est déplacé; les négociants allemands et italiens ont attiré à Brème et à Gênes une partie des laines de la Plata. Ils ont établi des lavoirs et offrent aujourd'hui aux consommateurs de leurs pays des laines lavées en concurrence avec celles de Verviers.

D'un autre côté, de nombreuses faillites se sont produites depuis plusieurs années dans certains districts de l'Allemagne et de la Russie, qui constituent nos plus importants débouchés.

Ces malheurs, trop souvent répétés, ont amené un certain découragement, de sorte que quelques-uns de nos négociants ont volontairement renoncé à ces marchés, qu'ils trouvaient trop dangereux, et ont ainsi restreint d'eux-mêmes le chiffre de leurs affaires.

Quoi qu'il en soit, notre commerce de laines est en déclin, nous ne pouvons que constater ce fait, malgré la perfection reconnue des traitements.

La grande supériorité de nos épaillages chimiques assure encore à notre place un avantage incontesté pour les matières laineuses qui doivent être épurées par les acides, et notre commerce profite, sans aucun doute, de cette situation favorable; les fabricants et les filateurs, tant de notre place que de l'étranger, ont pu ainsi poursuivre leurs opérations, et, malgré des pertes énormes, ils ont pu arriver, nous le verrons encore nous échapper une partie de l'important trafic auquel donne lieu sur notre place les housses et autres sous-produits de la laine.

Malgré de grands progrès réalisés dans leurs manipulations, tous les sous-produits de la laine ont subi, dans le courant de 1883, une baisse que l'on peut évaluer à 30 0/0 et qui s'explique naturellement par le développement toujours croissant de l'industrie du peignage.

En effet, chaque nouvel établissement apporte un nouveau contingent de déchets et l'offre, arrivant ainsi à dépasser la demande, amène inévitablement l'abaissement de l'article.

Les importations de laines d'outre-mer ont encore progressé en 1883.

L'augmentation de 100,000 balles constatée en 1882 est suivie d'une autre de 45,000 pour 1883, et il n'est pas probable que le mouvement s'arrête là.

Voici le tableau comparatif des arrivages pendant les dernières années des trois principaux pays de production d'outre-mer :

	1881	1882	1883
Australasie.....	92.000	109.000	104.000
Cap de Bonne-Espérance.....	192.000	191.000	191.000
La Plata.....	275.000	314.000	325.000
Balles.....	1.005.000	1.505.000	1.540.000

Ce tableau nous montre que c'est de l'Australasie seule que nous vient l'augmentation, la production restant à peu près stationnaire au Cap de Bonne-Espérance et à la Plata.

2. — Lavage et épaillage chimique des laines. — Le mois de janvier a été des plus actifs pour nos lavoirs. Ceux de février et mars ont été beaucoup moins satisfaisants.

Un meilleur mouvement s'est produit en avril pour se maintenir jusqu'à la fin d'avril et faire place alors à un ralentissement qui a persisté jusqu'à la fin de l'année.

Pour les épaillages, l'activité ne s'est pas démentie pendant tout le courant de l'exercice, mais le développement trop considérable qui vient d'être donné à cette branche d'industrie n'a pu influencer sur les résultats qu'elle est appelée à produire dans l'avenir.

Nous ne nous rappelons pas d'avoir vu à aucune époque, et pour aucune de nos branches de travail, un essor aussi rapide.

Si nous faisons le relevé des nouveaux établissements mis en activité et de ceux qui ont été augmentés depuis quelques mois, nous constatons que la puissance de nos épaillages doit avoir plus que doublé dans la période d'une année.

Et ce n'est pas à Verviers seulement que ce mouvement s'est produit; on érige des établissements semblables partout où on consume de la laine, et nous ne voyons pas prouves que les hommes s'en commandent dont ont été surchargés, tant pour la Belgique que pour l'étranger, ceux de nos constructeurs qui s'occupent des machines nécessaires à l'épaillage.

Ainsi que nous l'avons précédemment constaté, l'épuration chimique s'étend de plus en plus à des matières auxquelles on ne l'appliquait pas antérieurement.

On veut aujourd'hui des tissus absolument exempts d'impuretés végétales. En conséquence, certains sous-produits, reactivement propres, qui s'employaient jadis, doivent maintenant être épaillés.

Il en est de même des laines fort charbonneuses ou des laines grasseuses, que les procédés mécaniques ne peuvent nettoyer qu'imparfaitement.

L'augmentation de production de la laine dans les colonies est cependant un grave fait d'actualité; nos machines, qui sont arrivées, du reste, à une perfection que n'atteindront pas de longtemps nos concurrents étrangers.

Ce sont des faits incontestables, mais ils ne justifient pas le développement anormal que nous constatons avec la plus vive appréhension.

3. — Fils. — L'année 1883 est marquée pour nos filatures par des circonstances très remarquables :

Une augmentation considérable dans la production.

Une absence complète de fluctuations dans les prix.

Le chiffre de la production a dépassé dix millions de kilogrammes contre environ huit millions en 1882, et les prix n'ont pas subi d'autre fluctuation qu'un mouvement continu de baisse.

Le néotailon 18, que l'on cotait de 21 à 21 en janvier, est descendu graduellement, sans aucune interruption, à 18, au prix de 110 1/2.

qui se subdivisent comme suit, m/s en regard des chiffres de 1882 et de 1883 :

	1881	1882	1883
Allemagne et Autriche	2.012.000	2.244.000	2.507.000
Angleterre	3.740.000	2.793.000	2.344.000
France	15.200	282.000	850.000
Divers	248.000	287.000	410.000
Total	7.800.000	6.877.000	9.140.000

Comme l'indique ce tableau, c'est l'Angleterre qui nous a causé l'énorme augmentation que nous constatons.

Pour les autres pays, nous maintenons nos positions sans changement notable sur les exercices précédents.

Le coton dans l'Inde. — Il résulte des statistiques officielles publiées par le département des finances et du commerce du gouvernement des Indes, que les exportations de fils de coton fabriqués dans les filatures de la colonie ne cessent de croître très rapidement.

Le tableau ci-après donne le total des exportations pour les quatre mois de l'année finissant au 31 juillet, comparé à celui des deux années précédentes :

	1882	1883	1884
lb	18	18	18
Chine.....	42.529.100	13.036.202	14.913.600
Japon.....	1.584.300	2.310.900	1.916.610
Aden.....	547.825	691.250	440.870
Autres pays	329.801	292.351	503.054
Total.....	44.991.026	16.330.702	22.061.224

La grande importance du marché chinois comme débouché des fils de coton indien qui ressort de ces chiffres justifie l'inquiétude manifestée récemment par la place de Bombay au sujet du conflit franco-chinois, et doit, en effet, remarquer que les exportations de tissus sortant des métiers de l'Inde ont dernièrement baissé.

Voici, à ce sujet, un nouveau tableau donnant les quantités embarquées pour les principales destinations durant quatre mois, du 1er avril au 30 juin dernier, comparées avec celles de la période correspondante pour 1883 et 1882 :

	1882	1883	1884
Yards	4.107.947	8.377.405	5.230.323
Côte orient.	5.907.875	5.893.698	4.559.297
Ceylan.....	1.142.817	1.633.591	1.492.442
Détroits.....	803.709	1.032.674	1.438.351
Chine.....	431.688	507.454	774.754
Arabie.....	651.487	661.408	569.838
Autres pays	930.880	847.422	951.683
Total.....	13.765.603	18.956.049	15.447.708

CHARBONS FRANÇAIS ET CHARBONS ÉTRANGERS. — Un de nos lecteurs nous a fait la lettre suivante :

Dans un article relatif aux travaux de Paris, vous signalez justement l'absence de l'administration à nos pas de servir des produits français.

Ces tendances, malheureusement, sont générales. C'est ainsi qu'aujourd'hui l'administration des chemins de fer de l'Etat met en adjudication la fourniture du combustible nécessaire à la traction pour deux ans. Le cahier des charges n'exclut pas directement les charbons français, ce serait trop craindre; mais il contient des clauses que les charbons anglais à peu près seuls peuvent remplir.

Les ingénieurs de l'Etat prétendent qu'ils ne peuvent assurer autrement le service de l'exploitation. Et pourtant, la Compagnie d'Orléans se sert de charbons français pour ses trains de vitesse de 60 kilomètres à l'heure, comme pour ses trains de marchandises de 3,000 tonnes.

Est-ce qui est possible de Tours à Poitiers ne serait pas possible de Poitiers à Niort ?

Signalez donc cet étrange procédé qui consiste à repousser les produits français non pas ouvertement, mais à l'aide de prétendues exigences de service, exigences qui n'existent que dans le cerveau de ceux qui les produisent et qui ne supportent pas l'examen.

Est-ce pour arriver à ce résultat qu'on prodigue l'argent des contribuables ?

LA MARINE MARCHANDE EN 1884. — Le Bureau Veritas vient de publier le relevé général par pavillons des navires à voiles et à vapeur du monde entier pour 1883.

Il résulte des chiffres donnés dans l'un et l'autre cas par le Veritas, que l'ensemble de tous les navires à voiles et à vapeur existant sur le globe, en 1884, est de 53,467, d'une jauge totale utile de 19,686,512 tonneaux.

Dans la liste des pavillons pour les navires à voiles, l'Angleterre vient de beaucoup en premier rang avec 45,381 navires et 4,732,039 tonneaux, c'est-à-dire qu'elle possède à elle seule les tiers du nombre des navires et du tonnage.

Les Américains viennent ensuite avec le septième du total pour le nombre des navires et le sixième pour le tonnage, c'est-à-dire avec 6,344 navires et 2,160,000 tonneaux.

Puis apparaissent les Norvégiens, qui sont relativement le plus grand peuple maritime du globe, les Italiens, les Allemands, les Russes, les Français ne viennent qu'au septième rang, et après eux les Suédois, les Hollandais, les Grecs, les Austro-Hongrois, les Danois.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — Paris, 3 novembre. — La pression barométrique est de 760 mm sur nos régions; à Brno, 760 mm; à G. — sur nos régions. — Le baromètre est très élevé en Russie, et relativement bas à l'ouest de l'Europe. — T-mps probable : vent des régions sud, ciel nuageux et brumeux. — Température voisine de la normale.

AFFAIRES MILITAIRES

Armée territoriale. — Infanterie. — Par décret du président de la République, en date du 29 octobre, ont été nommés ou révoqués les officiers de l'armée territoriale, les officiers dont les noms suivent, savoir :

Commissaire en chef, MM. Charles Couët, sous-lieutenant au corps, Gustave Dutemps, sous-lieutenant au corps. — Le régiment, M. Georges Car, sous-lieutenant au corps.

En grade de sous-lieutenant : le régiment, M. Joseph Rousselle de Prévillie, ancien sous-officier de réserve.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'affaire de la rue du Fontenois. — Dimanche soir, vers 11 heures, plusieurs consommateurs se trouvaient dans le débit de la rue du Fontenois, en face du local où était installé jadis le théâtre de Roubaix. Ils se trouvaient en cet endroit depuis plusieurs heures et avaient passé la soirée à jouer aux cartes et à chanter des chansons comiques.

Tout à coup, une discussion s'éleva entre deux d'entre eux, deux jeunes gens appelés Jules Leplat et Vincent Dever, qui se trouvaient dans le quartier sous le nom de Sainie. Le motif de leur dispute (était le règlement des consommations. Jules Leplat ne voulait payer que 5 francs, alors que les autres insistent sur le règlement, MM. Charles Couët, sous-lieutenant au corps, Gustave Dutemps, sous-lieutenant au corps.

Des paroles qui en vint aux voies de fait, et dans l'entre-deux, Jules Leplat fut assailli, et se défendit avec les combattants. Mais ceux-ci ne tardèrent pas à se retirer, et la lutte recommença. Ce fut alors que Jules Leplat fut assailli par Vincent Dever, qui le frappa à la tête avec un couteau. Jules Leplat ne put résister et fut blessé à la tête et au bras. Il fut transporté à l'hôpital, et on craint une hémorragie interne.

Le blessé a passé la nuit chez ses braves gens et le lendemain matin à l'Hôtel-Dieu. Son état est considéré comme très grave; la plaie a une profondeur de six centimètres, et on craint une hémorragie interne.

Quant au meurtrier, il s'était enfui aussitôt avoir frappé Dever; mais son frère, Pierre Leplat, qui était sorti avec eux et avait assisté à cette scène, vint chercher M. Meurier pour chercher un cadavre.

Il tenait à la main le couteau qui avait servi à blesser Dever; un consommateur, le fils Roelens, voulut le lui reprendre; il refusa de le lui donner et se précipita dans la rue. On le poursuivit et Jules Leplat fut arrêté lundi matin à 6 heures, au siège de M. Auguste Florin, où il travaillait. Il demeurait rue Jean Barin, n° 150. Son état est très grave.

Sa victime était employé à la filature Lefebvre-Ducateau; elle était très aimée dans le quartier et jouissait d'une excellente réputation. Ses parents ont été très affectés par ce crime, et on craint que Jules Leplat ne soit atteint de la rage.

Le commissaire Pouillieux a immédiatement procédé à une enquête. On attend la visite du parquet de Lille dans le courant de l'après-midi.

Loterie artistique. — Voici, dans l'ordre où ils ont été tirés, les numéros gagnants de la tombola tirée lundi après-midi : 2905, 4801, 1515, 5831, 2853, 1099, 2601, 1127, 5103, 4237, 3586, 5, 2231, 3263, 3263, 3263, 3263, 3263.

Nous donnerons dans notre prochain numéro la désignation des lots attribués à chacun de ces numéros. Les lots peuvent être réclamés au local de l'exposition, à partir de jeudi matin.

M. Albert Fagnolle, de Roubaix, vient d'organiser un concours annuel organisé par la chambre syndicale de bijouterie de Paris, le 1er prix de dessin et le 1er prix de modéliste, en 1re classe, 1re division.

Un obit solennel anniversaire a été célébré lundi matin, à 8 heures, l'église Sainte-Élisabeth, en mémoire des victimes de la catastrophe du 5 novembre. Une foule considérable, qui remplissait la nef et les côtés, avait tenu, par sa présence, à donner aux familles de ces infortunés un témoignage de sympathie. Il y avait cependant relativement assez peu d'hommes.

Des places avaient été réservées dans le chœur aux parents et à leurs familles. Nous avons remarqué dans le chœur, M. de Galimard, curé de Roubaix, Vinchon, adjoint, des membres du conseil municipal, le supérieur des Frères des Ecoles chrétiennes, MM. Bailly, commissaire du 3e arrondissement, Dillies frères, et Alphonse Lemaître, M. Léon Allart, ancien maire, cités également présent.

Le service des trains de Roubaix subira les modifications suivantes à partir du 4 novembre prochain, pour la saison d'hiver.

Le train 485 partant de Roubaix à 7 h 36 du matin ira à Mons-sur-Meuse et n'y passera plus.

Le train 490 partant de Roubaix à 9 h 18 du matin sur Lille, qui provient de Mons-sur-Meuse, ira à Lille et n'y passera plus.

Le train 501 qui partait de Roubaix vers Lille à 4 h 04 du soir, partira à 3 h 59.

Le train 512 qui partait de Roubaix vers Lille à 8 h 29 du soir, partira à 8 h 21.

Le train 509 qui partait de Roubaix pour Mons-sur-Meuse, ira à Mons-sur-Meuse et n'y passera plus.

AFFAIRES MILITAIRES

Un jeune homme, Auguste Haquette, s'est rendu hier après-midi, vers cinq heures, chez son père, qui demeure rue de la rue de la balance et, après avoir accablé son beau-frère d'injure, l'a violemment frappé. Un agent, qui se trouvait à ce moment dans la rue du Fil et qui l'avait aperçu, s'est précipité sur lui, et a dressé procès-verbal à ce sujet.

Arrestation. — On a conduit, hier après-midi, au dépôt de détention, un peigneur nommé Julien Santen, qui ne voulait pas sortir d'un estaminet de la rue d'Avéghem, où on refusait de lui servir à boire à cause de son état d'ivresse très accentué. Deux agents ont dû employer la force pour l'enlever au dehors.

Charles Nys, (issérant), est rentré dimanche soir à son domicile, rue des Fleurs, cour Daaroussaux, en état complet d'ivresse. Il a commencé par mettre à la portée de sa main le lauréat absolument tranquille; puis c'est le tour de ses enfants. Il a brisé ensuite son pauvre mobilier et a livré à la suite.

Ces faits ont bien sûr provoqué un énorme rassemblement, et la police en a été avertie. Deux agents, ayant regardé par une fenêtre dans l'intérieur de la maison, virent tout ce qui se passait. Ils se précipitèrent sur le coupable, et le firent sortir de la maison, et à laisser rentrer les lions, Nys refusa : une nouvelle injonction d'obéissance fut aussitôt faite. Les agents adressèrent immédiatement un rapport à M. le commissaire central.

Bénévoles de la charité roubaissienne. — 2 novembre 1883. Des commissaires ont été nommés pour le district de Lille viennent d'être élus pour la charité de la paroisse de Saint-Étienne de Roubaix l'impulsion d'élever la maison dans les vingt-quatre heures. Ils approuvent les sociétés qui ont porté et commettent le citoyen Drion Cuisin à l'administration de l'hôpital, procureur de l'administration en considération de femmes infirmes qui y étaient entretenues. Cela fera un grand bien à la maison. Les effets inventoriés qui furent vendus quelques jours après au profit de la maison (Th. Lericain, Histoire de Roubaix, tome II, page 271.)

2 novembre 1883. — Madame veuve Lefebvre-Ducateau déclare faire donation entre vifs et irrévocable de la ville de Roubaix, d'un établissement de charité sis en cette ville, rue Pelart, dirigé par les filles de la charité de Saint-Vincent de Paul, comprenant différents bâtiments, usage de maison pour les classes d'adultes, avec 42 ans 87 centiares environ de fonds et terrain en dépendant, à condition que l'établissement sera à perpétuité confié à la direction des dites filles de la charité de Saint-Vincent de Paul, sous le nom de maison de Saint-Cœur. (Archives de Roubaix, D. I. (n° 17 p. 207.)

CAISSE DÉPARTEMENTAIRE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 2 novembre 1883. — Versements : Roubaix : 150 déposants, 39 nouveaux, 41,263 fr. — Succursales Croix : 13 déposants, 1 nouveau, 1,783 fr. — Succursales Croix : 13 déposants, 1 nouveau, 1,783 fr. — Total des versements : 43,046 fr. — Remboursements effectués : Roubaix : 6 remboursements effectués, 6,720 fr. — Succursales Croix : 10 remboursements effectués, 9,000 fr. — Total des remboursements : 15,720 fr.

Les opérations du mois de novembre sont suivies : A Roubaix, par M. E. Lecœur-Serpe, directeur. — A Lambou, par M. Desprez-Delbecq, directeur. — A Croix, par M. E. Jourdeuil.

TOURCOING

Samedi soir, vers neuf heures, les employés de la Régie en tournée dans le quartier de la Basse-Porte, ont arrêté le nommé Henri Florin, âgé de 19 ans, porteur d'une douzaine de boîtes d'allumettes provenant de contrefaçon.

Florin a été conduit à la prison municipale.

La police de Tourcoing a arrêté le nommé François Lepers, maçon, âgé de 19 ans, domicilié à Roubaix, demeurant au lieu dit à l'Église, rue de la Basse-Porte, qui a été arrêté par la police de Roubaix, par M. Chambarlin, commissaire de police, Lepers a avoué son vol et a été incarcéré.

Dans la nuit du samedi au dimanche, des malfaiteurs se sont introduits dans le domicile du sieur Bouche, au hameau d'Épinettes et ont enlevé plusieurs lapins qui se trouvaient dans une pièce contiguë à son habitation.

Bouche a porté plainte à la police.

Marq-en-Baroeul. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, des malfaiteurs ont fait main basse sur cinq poulets et un coq appartenant à M. Desprez, contournant aux tramways, au Pont de Marq, M. Desprez, prenant le lendemain matin son service à 8 heures et surpris de ne pas voir ses volailles commença à s'inquiéter et demanda leur adresse par le procureur de la commune de Marq, qui avait contourné d'aller jucher la nuit, et grande fut sa surprise de la trouver vide.

Halluin. — Hier, un second incendie a éclaté dans une ferme à Halluin. Le feu a pris naissance dans l'étable, et s'est communiqué aux autres corps de bâtiment. Tout a été détruit. Quatre vaches et trois porcs ont été brûlés. Les meubles et les instruments aratoires ont été sauvés. Il y a assurance.

Cette ferme était occupée par M. Destombes-Wouters. Celle qui a été détruite, il y a huit jours, fut tenue par M. Desprez. Ce dernier a succombé hier à ses brûlures.

LILLE

Hospices de Lille. — On lit dans le Journal officiel : Observations de la Cour des comptes : En jugeant les comptes des hospices de Lille, la Cour a constaté que les budgets de ces établissements étaient, depuis plusieurs années, réglés en déficit. C'est ainsi qu'une insuffisance de revenus de 1,822 fr. 97, pour l'exercice 1878 à 1879, n'a été comblée qu'au moyen de ventes successives d'immeubles diminuant le patrimoine de l'hospice. La Cour a adressé à ce sujet un réquisitoire au préfet de Lille, et elle a invité à réviser les budgets de Lille, l'équilibre budgétaire est en déficit de 1,822 fr. 97, pour l'exercice 1878 à 1879, n'a été comblée qu'au moyen de ventes successives d'immeubles diminuant le patrimoine de l'hospice. La Cour a adressé à ce sujet un réquisitoire au préfet de Lille, et elle a invité à réviser les budgets de Lille, l'équilibre budgétaire est en déficit de 1,822 fr. 97, pour l'exercice 1878 à 1879, n'a été comblée qu'au moyen de ventes successives d'immeubles diminuant le patrimoine de l'hospice. La Cour a adressé à ce sujet un réquisitoire au préfet de Lille, et elle a invité à réviser les budgets de Lille, l'équilibre budgétaire est en déficit de 1,822 fr. 97, pour l'exercice 1878 à 1879, n'a été comblée qu'au moyen de ventes successives d'immeubles diminuant le patrimoine de l'hospice. La Cour a adressé à ce sujet un réquisitoire au préfet de Lille, et elle a invité à réviser les budgets de Lille, l'équilibre budgétaire est en déficit de 1,822 fr. 97, pour l'exercice 1878 à 1879, n'a été comblée qu'au moyen de ventes successives d'immeubles diminuant le patrimoine de l'hospice. La Cour a adressé à ce sujet un réquisitoire au préfet de Lille, et elle a invité à réviser les budgets de Lille, l'équilibre budgétaire est en déficit de 1,822 fr. 97, pour l'exercice 1878 à 1879, n'a été comblée qu'au moyen de ventes successives d'immeubles diminuant le patrimoine de l'hospice. La Cour a adressé à ce sujet un réquisitoire au préfet de Lille, et elle a invité à réviser les budgets de Lille, l'équilibre budgétaire est en déficit de 1,822 fr. 97, pour l'exercice 1878 à 1879, n'a été comblée qu'au moyen de ventes successives d'immeubles diminuant le patrimoine de l'hospice. La Cour a adressé à ce sujet un réquisitoire au préfet de Lille, et elle a invité à réviser les budgets de Lille, l'équilibre budgétaire est en déficit de 1,822 fr. 97, pour l'exercice 1878 à 1879, n'a été comblée qu'au moyen de ventes successives d'immeubles diminuant le patrimoine de l'hospice. La Cour a adressé à ce sujet un réquisitoire au préfet de Lille, et elle a invité à réviser les budgets de Lille, l'équilibre budgétaire est en déficit de 1,822 fr. 97, pour l'exercice 1878 à 1879, n'a été comblée qu'au moyen de ventes successives d'immeubles diminuant le patrimoine de l'hospice. La Cour a adressé à ce sujet un réquisitoire au préfet de Lille, et elle a invité à réviser les budgets de Lille, l'équilibre budgétaire est en déficit de 1,822 fr. 97, pour l'exercice 1878 à 1879, n'a été comblée qu'au moyen de ventes successives d'immeubles diminuant le patrimoine de l'hospice. La Cour a adressé à ce sujet un réquisitoire au préfet de Lille, et elle a invité à réviser les budgets de Lille, l'équilibre budgétaire est en déficit de 1,822 fr. 97, pour l'exercice 1878 à 1879, n'a été comblée qu'au moyen de ventes successives d'immeubles diminuant le patrimoine de l'hospice. La Cour a adressé à ce sujet un réquisitoire au préfet de Lille, et elle a invité à réviser les budgets de Lille, l'équilibre budgétaire est en déficit de 1,822 fr. 97, pour l'exercice 1878 à 1879, n'a été comblée qu'au moyen de ventes successives d'immeubles diminuant le patrimoine de l'hospice. La Cour a adressé à ce sujet un réquisitoire au préfet de Lille, et elle a invité à réviser les budgets de Lille, l'équilibre budgétaire est en déficit de 1,822 fr. 97, pour l'exercice 1878 à 1879, n'a été comblée qu'au moyen de ventes successives d'immeubles diminuant le patrimoine de l'hospice. La Cour a adressé à ce sujet un réquisitoire au préfet de Lille, et elle a invité à réviser les budgets de Lille, l'équilibre budgétaire est en déficit de 1,822 fr. 97, pour l'exercice 1878 à 1